

Élection de vos représentants au CT de la DDT de la Loire



CGT



FSU

Pourquoi une liste commune CGT-FSU ?

- Le partage d'un même constat de la gravité de la situation ;
- Des prises de position communes sur tous les grands sujets d'actualité ;
- Des combats et des valeurs très proches, voire identiques ;
- Une alliance solide déjà effective au CTM du MEDDE/MLET en 2011 et renouvelée en 2014.

Ensemble pour une meilleure défense du service public et ses agents !

Une liste engagée !

- Pour mettre l'Humain au cœur de la gestion du personnel et des relations avec le public ;
- Pour des représentants garants du respect de la démocratie interne ;
- Pour des résultats sur des revendications justes en refusant le clientélisme et l'électorisme ;
- Pour être défendu indépendamment de mon statut, de mon service, de ma résidence administrative et du poste occupé ;
- Pour une action indépendante et sans compromission.

Une liste commune pour un Développement Humain Durable !

Le 4 décembre, je vote CGT-FSU !

Choisir ses représentants est important !

Le comité technique (CT)

Instance que l'administration doit obligatoirement consulter avant de prendre des décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services : missions, effectifs, emplois, compétences, moyens de fonctionnement...

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Certains de vos représentants élus en seront membres. Le CHSCT est consulté sur tous les sujets relatifs à votre santé et à votre sécurité au travail.

Pour bien des motifs, vous aurez un jour ou l'autre recours à vos représentants en CT et CHSCT.

Pouvoir compter sur eux est indispensable !

Le dialogue social, c'est d'abord exprimer ses attentes et surtout trouver ensemble des solutions acceptables, sous votre contrôle.

L'action syndicale siège dans les instances qui organisent votre quotidien professionnel, elle doit être réactive et constructive pour la protection de vos intérêts.

Vos représentants font plus que vous représenter, ils portent vos revendications.

Vos représentants CGT-FSU à la DDT 42 s'engagent !

- Refuser que le CT et le CHSCT soient de simples chambres d'enregistrement des décisions de la direction ;
- Dépasser les clivages syndicaux pour mieux vous défendre ;
- Défendre les intérêts de tous les agents, sans exception.

**Faire progresser les droits des agents passe aussi par le bulletin de vote.
Si tous les bulletins ont la même taille, tous n'ont pas le même poids.
Voter c'est déjà agir. Voter pour la liste CGT-FSU, c'est réagir !**

Union
Générale des
Fédérations de
Fonctionnaires

la
cgt

www.ugff.cgt.fr

CGT

- 1) **Pierre ROUSSEL**
SAP/PEPS
- 2) **René CHEVRON**
SAT/AS
- 3) **Angéla ZAGARRIO**
SH/AHP
- 4) **Jean-Luc PRORIOL**
SEA/GAA
- 5) **Gaëlle HUET**
SAT/AS

- 6) **Hélène PERROY**
SEA/AEE
- 7) **Gilles POLLET**
SAT/AP
- 8) **Michel TRANCHAND**
SAT/AP
- 9) **Joëlle CHERIFI**
SEA/AEE
- 10) **Martine COTTE**
SAT/AF



FSU